

# Tendances

n. 54 - Mars 2017

## POUVOIRS & Médias

Revue de presse d'une  
liaison dangereuse



Qui aura le  
**POUVOIR**  
demain ?



**L**a France, pays des droits de l'Homme, de la laïcité, terre de liberté d'expression et d'indépendance de la presse. Autant de préceptes que le monde entier nous envie. Trop beau pour être vrai ?

Si nous avons la chance de vivre en démocratie avec effectivement des médias très variés, leur indépendance est plus que jamais remise en cause.

Les médias seraient de connivence, presque tous de gauche, ils diffuseraient des contre-vérités, voire des fake news<sup>1</sup>. En bref ils seraient les maîtres du monde et feraient la pluie et le beau temps sur toute la société.

À l'heure de la dictature de l'information continue, les médias sont-ils toujours un contre-pouvoir ou un quatrième pouvoir fort ou forment-ils un quatrième pouvoir capable d'émerger ? Quels liens les journalistes entretiennent-ils avec le cinquième pouvoir, celui de l'opinion publique ? Éclaireurs des consciences ou influenceurs ? De quels ressorts disposent réellement les médias ? Sont-ils indépendants ? Quelles sont leurs responsabilités ?

Panorama d'une profession en mutation avec Jean-Pierre Canet, en off, évidemment ...

<sup>1</sup> Diffusion de fausses informations



Source : <http://panamapapers.sueddeutsche.de/>

## JOURNALISTE un métier de pouvoir, mais surtout de devoirs ?

Souvent cité sur le podium des professions rêvées des enfants, derrière pompier et vétérinaire, le métier de journaliste est pourtant bien éloigné de l'image d'Épinal. Les médias sont aujourd'hui aussi nombreux que variés, et il y a autant de façons de faire du journalisme que de journalistes. Pourtant, l'ensemble de la profession est soumise aux mêmes droits et aux mêmes devoirs, pour le reste c'est une question d'éthique.

### Des journalistes encartés

Qu'ils travaillent pour TF1, BFM ou encore l'Équipe TV, tous sont journalistes et bénéficient (pour la plupart) de la fameuse carte de presse. Ce sésame, qui ouvre les portes des conférences de presse, des enceintes accueillant un évènement politique,

sportif ou culturel mais aussi l'accès à des zones de conflits, est délivré par la Commission de la Carte d'identité des Journalistes Professionnels. Pour l'obtenir, plusieurs conditions sont nécessaires. La principale concerne l'origine des revenus financiers du demandeur, 50 % doivent être issus directement

du journalisme. Ce seuil permet, dans la mesure du possible, d'éviter toute autre activité connexe pouvant être source de conflits d'intérêts, comme le média training par exemple, pratique qui consiste à coacher des entreprises ou des personnalités dans leurs relations aux médias. Ce laissez-passer qui vient de fêter ses 80 ans est vue comme le Graal par les jeunes journalistes car aujourd'hui, au vu de la précarisation galopante du secteur, son obtention est de plus en plus compliquée.

### Droit d'enquêter, devoir d'informer...

Cette carte de presse n'est pourtant garante ni d'un revenu minimum ni d'un journalisme déontologique et responsable. D'ailleurs, en France, la déontologie journalistique est plutôt ambiguë. Voilà en effet un métier devenu central dans le fonctionnement de la démocratie, sur

lequel pèsent de nombreuses exigences morales (vérité de l'information, impartialité, distance critique, absence de collusions...), mais qui a toujours affiché très haut la volonté de s'autoréguler, c'est-à-dire de ne laisser aucune instance ou autorité extérieure (public, justice) mettre le nez dans leurs questions de déontologie professionnelle. Pour autant, il n'existe aucune instance pour réguler la profession, aucun mécanisme interne permettant de sanctionner, ou simplement de débattre, des fautes professionnelles des journalistes.

Pourtant les dérapages, les scoops sortis à la hâte ou les informations non vérifiées ont considérablement augmenté, notamment depuis l'arrivée d'internet et l'apparition des chaînes d'info en continu. La profession se contente donc d'une autorégulation en cherchant à exercer ses droits et à respecter ses devoirs. Et des devoirs, il y en a : tout journaliste se doit de

vérifier ses informations et de protéger ses sources, surtout s'il s'agit de lanceurs d'alertes. Il ne doit pas nuire gratuitement à une personne, ne pas conserver une information compromettant la sécurité des citoyens, et doit toujours étayer ses dires. Ces conditions remplies, rien ne s'oppose au journaliste qui jouit alors d'une liberté totale d'informer. En revanche, la justice française ne fait pas de cadeau et sanctionne immédiatement les contrevenants. « On ne peut pas mettre en cause les gens et n'avoir aucun compte à rendre », nous confie Jean-Pierre Canet. En cas de faute, des sanctions judiciaires, donc, mais aussi l'opprobre de toute la profession...

« Qui a dit qu'il ne fallait pas sortir d'affaires pendant les périodes électorales ? Mais justement, c'est LE moment pour sortir des affaires ! Il faut que les gens sachent qui sont les personnes pour lesquelles ils veulent voter ! »



## Le pouvoir de l'investigation globale



La profession est en pleine évolution et le journaliste qui avait pour habitude de travailler seul, de ne surtout pas divulguer d'information à ses confrères change de pratique. L'élément déclencheur est bien sûr l'apparition d'internet et des nouvelles opportunités que ce nouveau canal a ouvert. Le vrai pouvoir naît de la force du collectif. C'est ce qu'il s'est passé avec les récentes affaires Luxleaks, Football leaks, mais surtout des Panama Papers, fruit d'une longue collaboration entre plusieurs médias à l'échelle internationale. La course au scoop laisse place au travail d'équipe, les journalistes deviennent alors les défenseurs de l'intérêt général.



## INVESTIGATION ou manipulation ?

Ils seraient 300. Journalistes, politiques, industriels, célébrités... qui contrôlèrent la France... Théorie du complot ou vrai cercle d'influence ? Tantôt vénérés par l'opinion publique, tantôt détestés, les journalistes sont en permanence sur le fil, en équilibre instable.

Des journalistes qui déjeunent avec des personnalités politiques, des dîners où se côtoient des gens qui ne devraient pas, il y en a, il y en a toujours eu. Ce type de comportements, même s'ils ne concernent qu'une très faible part de la profession, jette le discrédit sur une multitude de journalistes qui font correctement leur travail et respectent le périmètre de leur profession. Et puis, côtoyer les puissants d'un peu trop près, c'est en réalité perdre son pouvoir. Sous prétexte d'avoir accès à des

informations qui pourront peut-être créer le buzz, c'est surtout prendre le risque de se faire instrumentaliser.

### *L'indépendance : le seul vrai pouvoir*

Le pouvoir le plus puissant est celui que l'on se crée seul. *Mediapart* en est l'exemple parfait. Le journal révèle de nombreuses affaires, a toujours des preuves et étaye ses informations. Aucune connivence avec un quelconque parti ou entreprise ne peut lui

être reprochée, c'est là-dessus qu'il a bâti sa réputation.

### *Journaliste ou VRP ?*

Pourtant le pouvoir politique n'est plus aujourd'hui le plus dangereux. Le risque majeur pour les médias vient des grandes entreprises. Se faire offrir des téléphones, des produits de beauté, des voyages pour assister à des salons, pour essayer des voitures... Rares sont les journalistes qui vont faire de mauvais articles suite à ces

## *l'infotainment*

**?!** Démocratisé par l'émission de Yann Barthès *Le Petit Journal*, devenu depuis *Quotidien*, ce nouveau genre (informer en s'amusant) est aussi critiqué qu'il est drôle. Dans ces formats, la langue de bois, les esquives, les jeux de communications des personnalités publiques sont passés au crible. Une manière de montrer à l'auditoire les ficelles employées par les puissants pour raconter ce qui s'apparente souvent à des absurdités, voire des mensonges. *Cash Investigation* emprunte des codes de l'infotainment même si ce sont des formats très différents. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, pour se permettre de faire de l'humour avec des sujets sérieux, il faut être deux fois plus sûrs des informations que l'on présente. Et si le ton est parfois léger, il permet également à celui qui reçoit l'information de l'analyser différemment. Rien que pour cela, le pari est gagné.

« gestes commerciaux ». À l'instar des placements de produits dans les films, allons-nous vers des journalistes VRP ?

### *Canal+, une chaîne plus très claire*

Au-delà de la manipulation, il y a la censure, monnaie courante dans de nombreux médias. Pas facile, voir impossible, de sortir un sujet sur l'huile de palme ou les autolib quand on travaille pour Canal + propriété de Vincent Bolloré. Encore moins sur les affaires judiciaires de Serge Dassault quand on travaille pour le Figaro. Cette censure, Jean-Pierre Canet en a fait l'amère expérience sur la chaîne cryptée. Lorsque son reportage sur le Crédit Mutuel a été interdit de diffusion sur ordre de Vincent Bolloré, Fabrice Arfi, associé de Jean-Pierre Canet sur cette enquête, a dénoncé une censure « chimiquement pure ». En effet, le reportage apportait des preuves irréfutables et vérifiables. C'est finalement le service public, en la personne de Delphine Ernotte qui diffusera ce reportage. Ce dernier bénéficiera, de fait, d'une couverture médiatique inespérée. Cet exemple nous prouve qu'un journaliste

s'il veut rester indépendant, doit dépasser l'autocensure et être prêt à une grande mobilité professionnelle pour défendre ses enquêtes.

### *Les cordons de la bourse*

Cette histoire de censure est loin d'être unique et soulève la question de l'appartenance des médias. La majorité des médias français sont détenus par Bouygues, Bolloré, Pinault, Niel ou encore Dassault pour ne citer qu'eux. Aux États-Unis, ce type de rapprochements est très encadré. Là-bas, la participation au capital est plafonnée si l'entreprise n'a pas de lien originel avec le monde médiatique. Le service public serait-il donc le seul à pouvoir offrir une totale liberté de ton ? Selon Jean-Pierre Canet, la censure est une réalité et il faut composer avec. Il suffit de trouver le bon média pour le bon sujet.

« Il y a autant de bons journalistes dans le public que dans le privé, et il serait dommage que le service public devienne la seule possibilité pour sortir des enquêtes qui pourraient être dérangeantes. »

« Pour rester indépendant, le journaliste doit accepter d'être très mobile, de changer souvent de rédaction, d'aller là où les sujets qu'il souhaite traiter ne subiront pas de censure. Tout le monde n'a malheureusement pas le choix, et cela conduit à des situations comme ce qui s'est passé à iTélé en 2016. »

JPC

« L'objectivité ça n'existe pas, c'est n'importe quoi. L'objectivité doit être supplantée par l'honnêteté intellectuelle. Tous les choix éditoriaux sont subjectifs. »

JPC

## LA GRANDE interview

Veste en cuir et sac à dos, Jean-Pierre Canet, c'est avant tout un homme de terrain ! Ce baroudeur, un brin provocateur, ne fait pas semblant, la langue de bois, très peu pour lui, il en a vu suffisamment au cours de sa carrière déjà riche. Fils d'agriculteurs savoyards, il a su très tôt qu'il embrasserait un jour la profession de journaliste. L'envie de pouvoir parler de tout, de pouvoir parler avec tout le monde et surtout de pouvoir donner la parole à ceux qui ne l'ont pas, comme ses parents par exemple. Une fois son diplôme de journalisme en poche, direction le service militaire où il anime *Good Morning Sarajevo* pour ses camarades de l'armée. La découverte du terrain, qui plus est dans une zone de guerre, le conforte dans son choix professionnel et le conduira, après des passages par plusieurs radios nationales, à repartir à l'étranger. Ce sera pour Canal+ , au Proche Orient où il couvrira des sujets pendant quatre années. À son retour il collabore avec Karl Zero pour *Le Vrai Journal*, avec une vraie liberté sur les sujets traités. Puis il rejoindra l'agence Capa pour laquelle il va tourner des sujets plus longs, plus fouillés, c'est dans ce cadre qu'il a sorti le documentaire *Global Sushi*, sur la surpêche (récompensé par le prix Albert de Londres en 2010). Puis Premières Lignes l'a recruté. Au sein de cette agence il rencontre Élise Lucet et Laurent Richard avec qui il crée *Cash Investigation*. Depuis 2 ans Jean-Pierre Canet a repris la rédaction d'*Envoyé Spécial* qui fait aujourd'hui de très bons scores d'audience, au vu des derniers reportages sur la réalité des migrants, l'affaire Bygmalion ou le Penelope Gate.

À l'heure des formats courts, quel avenir pour le journalisme d'investigation ?

**JPC :** La demande du public est réelle pour ce genre de format. Paradoxalement, il y a des mouvements inverses qui se créent. S'il n'y a jamais eu autant de formats courts, il n'y a jamais eu non plus autant de journalisme d'investigation. Il y a aujourd'hui d'énormes moyens pour mener ces enquêtes. Internet a apporté quelque chose de fondamental, au-delà du buzz et de l'immédiateté, la capacité de travailler en réseau. En même temps la bataille pour diffuser cette investigation est très dure, *Envoyé Spécial*, *Cash Investigation*, *Complément d'Enquête*, ou *Pièces à Conviction* sont des émissions qui dénoncent et que les lobbies cherchent réellement à affaiblir.

Comment le métier va-t-il évoluer ?

**JPC :** Positivement, je l'espère. Déjà l'arrivée du numérique a changé beaucoup de choses. Après, il y a le meilleur comme le pire, comme dans tout progrès, c'est l'usage qui en est fait qui compte. La question c'est aussi qui possède quoi ? Notamment les tuyaux. Google, par exemple, a un énorme pouvoir sur la diffusion de l'information. Il y a une vie du logiciel libre qui est aussi très puissante à travers le monde et qui permet une vraie indépendance de l'information. On a donc la chance de pouvoir travailler ensemble malgré le risque de surveillance mais c'est une nouvelle bataille démocratique. Les smartphones, 4G etc. permettent également à tout le monde de s'improviser journaliste, de faire des images et de les relayer. C'est bien et en même temps il faut vraiment faire attention à la source des infos que l'on consulte en ligne.

Y'a-t-il une instance de régulation médiatique, autre que le CSA ?

**JPC :** C'est une question essentielle. Il y a le comité d'éthique institutionnelle et puis il y a celui qu'on se crée. Mais cette réflexion est nécessaire. Je me méfie quand même des juges au-dessus de tous soupçons car c'est tellement subjectif.

Quand médias et pouvoir ne font qu'un, bienvenus en Russie ! Après la possible ingérence des plateformes d'informations Sputnik et Russia Today dans les élections américaines, ces deux médias, financés à 100 % par le Kremlin ne comptent pas en rester là. Leur tactique ? Payer des groupes de « Trolls<sup>2</sup> » à grande échelle pour diffuser la « bonne parole » sur les réseaux sociaux et tenter de manipuler l'opinion...



« Les journalistes doivent être un contre-pouvoir. Les journalistes sont très fragiles et à la fois très forts. Quand on traite des sujets sensibles en reportage ou en investigation, il faut s'attendre à changer de chapelle régulièrement. Si les médias deviennent trop puissants, c'est que la démocratie ne va pas si bien que ça. Les médias ne doivent jamais devenir institutionnels, ils doivent rester un peu les libétaires de la République, la mouche du coche, insaisissables. » JPC

L'enquête journalistique finalement c'est assez rationnel, vous avez des preuves ou pas. Comme le dit très bien la BBC, il faut 3 sources indépendantes pour confirmer une information, ça permet de sortir quelque chose de fiable. L'enquête finalement c'est le plus facile à gérer : soit on a les preuves, soit on les a pas. Le reportage c'est beaucoup plus subjectif. Notre sujet d'*Envoyé Spécial* sur Alep utilisait des images fournies par les habitants. On a fait très attention à l'origine des images car on pouvait se faire manipuler par les différents camps. Le CSA qui ne régite que l'audiovisuel ne remplit pas son rôle. Moi le CSA je l'attends toujours sur le

reportage du Crédit Mutuel. C'est un problème gravissime, une censure décidée par quelqu'un qui pratique le totalitarisme dans son entreprise c'est incroyable qu'il n'y ait pas de suite. C'est grave. Le problème vient

<sup>2</sup>Troll : personnage maléfisant dont le but est de perturber le fonctionnement des forums de discussion en multipliant les messages sans intérêt

des prérogatives du CSA. On se fait convoquer quand il y a des images de cadavres sur des zones de guerre, alors que ce sont des preuves irréfutables. Je suis en colère là-dessus. Il faudrait aussi un comité d'éthique pour les journalistes, mais c'est très complexe, changer ce système ne se fera pas sous la V<sup>e</sup> République.

## Faut-il avoir peur de la concentration des médias ?

**JPC :** Si l'indépendance est préservée pas vraiment. Cependant le problème c'est qu'aujourd'hui, un certain nombre de groupes aux intérêts divergents possèdent des médias qui ont de l'influence, c'est un problème. Les groupes qui ne sont que des groupes de communication sont de moins en moins majoritaires. Il y a de grosses influences industrielles avec notamment

Bolloré, et une grosse influence financière avec Drahi ou Bouygues par exemple. TF1 qui appartient à Bouygues, fait un travail intéressant et qualitatif sur le secteur de l'information, mais cette chaîne ne diffusera jamais d'enquêtes sur les dessous des BTP par exemple. Mais c'est aussi une question de personnes. Certains dirigeants comme Pigasse, sont plus respectueux de la liberté d'informer. Ça tient aussi de la capacité des journalistes à se faire entendre et à ne pas se soumettre. Pour avoir de l'info indépendante il faut parfois accepter de contribuer financièrement sur des sites comme Vice, Mediapart ou Pacifico. Concernant Mediapart, c'est un vrai bon média, qui ne fait pas de distinction entre la gauche et la droite et qui sort souvent de très gros dossiers. A ce sujet, je vous invite vivement à consulter la carte de l'appartenance des médias disponible sur [monde-diplomatique.fr](http://monde-diplomatique.fr)

Retrouvez l'entrevue de JP Canet sur notre page Facebook et sur notre chaîne Youtube !

## À l'heure des fake news, comment démêler le vrai du faux ?

**JPC :** Dans un premier temps, il faut bien avoir conscience que l'objectivité ça n'existe pas, c'est n'importe quoi. L'objectivité doit être supplantée par l'honnêteté intellectuelle. Tous les choix éditoriaux sont subjectifs. Il faut juger par rapport aux preuves, aux éléments apportés. Qui est le journaliste ? Recoupe-t-il ses informations ? Qui interroge-t-il ? Est-il allé sur le terrain ? Quelles sont ses preuves ? Toutes ces questions permettent de faire la différence entre une vraie info, de l'enfumage, voire le complot. Et ça, ça devrait être enseigné dans les écoles.



## L'homme qui détestait les médias

« Médias poubelles », « Fake news », « défaillants » ou « ennemis du peuple »... Une chose est sûre, en termes d'insultes, Donald Trump a du vocabulaire, plus particulièrement quand il s'agit de tacler la presse qui le lui rend bien. Ce dernier n'hésite pas à user et abuser des « Alternative Facts », en relatant des faits imaginaires pensant délégitimer ainsi les médias. Les reporters américains, exaspérés d'être traités de menteurs, envisagent de saisir la justice. Ambiance. La rupture entre le 45<sup>e</sup> Président des États-Unis et les grands médias semble consommée, à peine un mois après la prise de fonction du milliardaire. Le mandat qui démarre annonce un bras de fer inédit entre le dirigeant de la première puissance mondiale et les médias. Cette situation soulève une fois de plus la question de l'indépendance de la liberté de la presse et de son rôle de contre-pouvoir. Elle démontre également que rien n'est acquis et qu'une simple élection peut avoir de sérieuses conséquences...



Conseil de développement de Loire-Atlantique

 Conseil de développement de Loire-Atlantique

 Loire Atlantique

**Codirecteurs de la publication :** Patrick Mareschal, Emmanuelle Gélébart Souilah

**Rédaction :** Céline Lopes ● **Mise en page et illustrations :** Céline Lopes ● **Crédits photos :** Istock Photo - panamapapers.sueddeutsche.de ● **Impression :** Conseil départemental de Loire-Atlantique

**Date de sortie :** Mars 2017

**Adresse :** Conseil de développement de Loire-Atlantique - 21 bd Gaston Doumergue - 44200 Nantes - Tél : 02 40 99 60 70 - Courriel : [cdla@loire-atlantique.fr](mailto:cdla@loire-atlantique.fr)

**Site Internet :** [cdla.loire-atlantique.fr](http://cdla.loire-atlantique.fr)